



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

caisses

Question écrite n° 2774

Texte de la question

M. Didier Julia interroge le M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur le projet des caisses primaires d'assurance maladie et des caisses d'allocations familiales de supprimer les permanences qu'elles effectuent en zone rurale, notamment dans les chefs-lieux de canton. Ce projet ne semble pas correspondre aux intentions affichées du Gouvernement, de maintenir, voire de renforcer la proximité des services de l'Etat. De nombreuses communes avaient financé des « boutiques-Infos », créées à l'instigation de la caisse d'allocations familiales pour humaniser l'accueil des personnes en difficulté sur leur territoire. La caisse d'allocations familiales les a d'ailleurs subventionnées, notamment pour l'achat du mobilier et pour l'aménagement de ces permanences de proximité, qui connaissent une affluence constante. Il lui demande donc quelles mesures il entend prendre pour maintenir ces services sociaux de proximité auxquels la population est très attachée.

Données clés

Auteur : [M. Didier Julia](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2774

Rubrique : Prestations familiales

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 septembre 2002, page 3142